

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Octobre 2015

## Élections fédérales 2015 : tableau comparatif des engagements

Le 19 octobre 2015, la population canadienne sera appelée aux urnes en vue d'élire ses représentantes et représentants à la Chambre des communes. Dans ce contexte, l'AREQ a jugé souhaitable de dresser un [tableau des engagements électoraux](#) des principaux partis politiques actifs sur la scène fédérale.

L'objectif de ce document consiste à informer les membres de l'AREQ à propos des engagements pris par les divers partis sont liés aux priorités au plan d'action national 2014-2017 de notre association.



### Dans ce numéro :

Élections fédérales 2015	1
Frais accessoires	2
25 <sup>e</sup> de la FLG	3
Marche mondiale des femmes	4
Conseil national	4
Semaine québécoise de réduction des déchets	5
Assemblée générale d'ASSUREQ	6
Quoi de neuf en kiosque	6
Nos comités à pied d'œuvre	7
Colloque sur la RRQ	8

### Les engagements sous l'angle des revendications

On trouve donc dans ce document, disponible sur le [site Internet de l'AREQ](#), les annonces politiques qui concernent les préoccupations de nos membres et des personnes âgées de façon générale.

Les partis politiques dont les engagements ont été recensés sont ceux qui, au moment du déclenchement des élections, étaient représentés par au moins une personne à la Chambre des communes. Les engagements sont présentés dans un ordre alphabétique pour éviter tout favoritisme ou défavoritisme.

Nous tenons à préciser qu'aucun parti politique n'a été favorisé ou défavorisé dans ce tableau des engagements électoraux. Nous avons porté une attention toute particulière à ne sélectionner que les engagements pertinents avec la plus grande objectivité possible.

Il a été nécessaire de recourir à plusieurs sources pour dresser le portrait le plus complet possible des engagements pris par les divers partis. Les dernières informations ont été colligées le 30 septembre 2015. Tout engagement annoncé après cette date n'a malheureusement pas pu être intégré au présent document.



## Levée de boucliers dans le dossier des **frais accessoires**

La question des frais accessoires facturés aux patients dans les cliniques médicales a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières semaines. Rappelons que le 14 septembre dernier, l'AREQ a effectué une [sortie publique en compagnie de huit autres associations](#) pour dénoncer ces frais.

Puis, le 25 septembre, [l'AREQ a exigé un débat public](#) autour de cette question, pour éviter qu'elle soit réglée en catimini, derrière des portes closes, entre le ministre de la Santé et les fédérations de médecins. Plusieurs autres groupes sont intervenus dans le même sens. Ainsi, contrairement à ce que prétend le ministre Barrette, il y a une véritable [levée de boucliers contre la légalisation des frais accessoires](#).

### Un amendement législatif et un règlement

Le ministre de la Santé a finalement déposé un amendement législatif au projet de loi 20 pour encadrer – et donc légaliser – les frais accessoires, le 30 septembre. L'étude du projet de loi se poursuit actuellement en commission parlementaire. Si rien n'est fait, le Parti libéral pourra recourir à sa majorité parlementaire, voire même imposer de nouveau un bâillon pour faire adopter son projet de loi d'ici Noël. Il pourrait ensuite déterminer à sa guise, par voie réglementaire, la nature et la hauteur des frais permis. Il importe donc de maintenir la pression médiatique pour l'amener à reculer.

L'AREQ suit de près le dossier et interviendra au moment opportun pour défendre le point de vue de ses membres et des patients du Québec. D'ici-là, nous vous invitons à consulter régulièrement le [site Internet](#) et la [page Facebook](#) de l'AREQ pour y trouver de l'information pertinente et des réactions.

Vous pouvez également suivre les travaux entourant le projet de loi 20 sur le [site Internet de l'Assemblée nationale](#).

## Le 25<sup>e</sup> de la Fondation Laure-Gaudreault : utilisons le matériel promotionnel

Chaque région dispose d'une bannière de la Fondation Laure-Gaudreault (FLG) que vous pouvez utiliser pour les activités du 25<sup>e</sup> anniversaire. Le matériel est gratuit, sauf les cartes de sympathies vendues au coût de dix dollars. Ces cartes constituent d'ailleurs un moyen d'exprimer les sympathies à l'occasion d'un décès et une source de financement pour la Fondation.

Voici une liste du matériel disponible qu'il est possible de se procurer directement auprès de Nathalie Hébert par courriel à [hebert.nathalie@csq.qc.net](mailto:hebert.nathalie@csq.qc.net) ou encore auprès de votre présidence régionale de la FLG.

- ➔ Coupon pour donation avec enveloppe retour
- ➔ Signet du 25<sup>e</sup> anniversaire
- ➔ Carton pour table
- ➔ Affiche 29 x 18
- ➔ Dépliant

De plus, n'oubliez pas de consulter fréquemment le [site de la Fondation](#) pour vous tenir au courant des activités entourant les festivités du 25<sup>e</sup> de la Fondation.



## L'AREQ sur la place publique (communiqués)

### 14 septembre

Légalisation des frais accessoires : l'amendement du ministre Barrette contrevient à la Loi canadienne sur la santé



### 22 septembre

L'AREQ propose des améliorations au projet de loi 492 sur les droits des locataires âgés

### 25 septembre

Frais accessoires : les retraités réclament un débat public!

### 1<sup>er</sup> octobre

Les personnes âgées sont un atout majeur pour notre société!

**Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à [areq.qc.net](http://areq.qc.net).**

## La caravane des résistances et des solidarités féministes

Depuis quelques jours déjà, la [caravane féministe](#) de la Marche mondiale des femmes 2015 sillonne le Québec. Cette importante mobilisation féministe vise à rappeler la résistance des femmes « devant l'appropriation de leur corps, de la terre et des territoires ». Collectivement, les femmes veulent s'opposer « aux forces capitalistes, patriarcales et colonialistes qui sont responsables de l'austérité, de la destruction environnementale et de la militarisation ».

Le passage de la Marche mondiale des femmes dans les régions du Québec constitue un moment privilégié pour permettre aux femmes de mettre en commun leurs expériences liées au contrôle de leur corps et de leur territoire afin de partager les alternatives féministes de résistance.



### Un rassemblement national

Le 17 octobre prochain, lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, convergeront à Trois-Rivières, la caravane féministe et ses alliées pour un grand rassemblement national. Provenant de toutes les régions du Québec, ces femmes marcheront afin d'unir leurs réalités régionales et de militer ensemble pour la justice sociale, l'égalité de toutes et la protection de l'intégrité de la terre.

Pour savoir si la caravane visitera votre région bientôt ou pour obtenir des informations pratiques sur le déroulement des activités du 17 octobre, consulter le site de la [Marche mondiale des femmes](#).

## Conférences et activité au menu du prochain CN

Le conseil national automnal de l'AREQ aura lieu à Saguenay dans moins d'un mois, soit du 26 au 29 octobre prochains. Les personnes présidentes de secteur et de région assisteront à deux conférences et participeront à une activité collective sur des thèmes en lien avec les orientations de l'Association.

La première conférence sera donnée par Karel Mayrand, de la Fondation David Suzuki. Elle aura pour titre « La question environnementale et le gouvernement Harper - Le projet Énergie Est ».

La seconde conférence sera présentée par Monique Richard, une femme bien connue à l'AREQ et à la CSQ. Madame Richard occupait le poste de directrice de cabinet de la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Véronique Hivon, au moment où elle a présenté le projet de loi sur les soins de fin de vie. Ce dernier entrera officiellement en vigueur en décembre.

Une activité animée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté se tiendra le jeudi matin. Cette activité a pour but de sensibiliser les participantes et participants aux iniquités engendrées par la redistribution de la richesse collective. Ce conseil national sera aussi l'occasion, entre autres, de faire le bilan de l'an 1 du plan d'action national 2014-2017 de l'AREQ et d'adopter les prévisions budgétaires pour 2015-2016.



Du 17 au 25 octobre prochains se tiendra la Semaine québécoise de réduction des déchets. Il s'agit d'un bon moment pour réfléchir à nos habitudes de consommation et à leurs impacts sur notre environnement.

En effet, il est pertinent de rappeler que seulement 7 % des déchets produits par les québécois représentent des déchets considérés fatalement comme « ultimes », c'est-à-dire des matières et des objets qu'il est impossible de réutiliser, de recycler ou de valoriser. De plus, il est intéressant de noter que les québécois produisent en moyenne 724 kg de déchets par année, soit 15 % de plus que la moyenne des États-Uniens. Ceci représente 13 millions de tonnes de déchets annuellement, dont 6,7 se retrouvent directement dans les dépotoirs! Il reste beaucoup à faire au Québec afin d'appliquer pleinement le principe des 3R-V (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation).

Le [site Web de la Semaine québécoise de la réduction des déchets](#) vous permettra de vous informer, mais aussi de vous mettre en action, à travers quelques actions et défis proposés. De plus, vous y trouverez un « kit » de communication, afin de faire connaître cette semaine méconnue par le Web et les médias sociaux.

Nous vous invitons également à visiter quelques autres sites, tels que celui de [Recyc-Québec](#), du [Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets](#) ou encore le dossier [La poubelle province de Radio-Canada](#), afin d'en savoir beaucoup plus.

## Activités prévues en octobre

**1-2 octobre**

Conseil général des négociations (CSQ)

**6 octobre**

Comité national de la condition des hommes

**7 octobre**

Comité national des finances

**7 octobre**

Formation sur les assurances (Montréal)

**8 octobre**

Formation sur les sites Internet sectoriels (Saguenay-Lac-St-Jean)

**13 octobre**

Rencontre des responsables régionales de la condition des femmes

**13 octobre**

Comité national de la retraite

**14-15 octobre**

Conseil d'administration

**16 octobre**

Groupe de travail des associations de retraités (GTAR)

**16 octobre**

Observatoire de la retraite

**20 octobre**

Conseil d'administration ASSUREQ

**20 octobre**

Formation sur les sites Internet sectoriels (Québec)

**21-22-23 octobre**

Conseil général (CSQ)

**21 octobre**

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

**26-27-28-29 octobre**

Conseil national

## Assemblée générale d'ASSUREQ 2015

Les membres d'ASSUREQ sont conviés à l'assemblée générale annuelle d'ASSUREQ qui se tiendra à Chicoutimi le 26 octobre prochain.

Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour dont les suivants :

- ⊙ Présentation des conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016;
- ⊙ Présentation de modifications aux Règlements d'ASSUREQ
- ⊙ Élections au conseil d'administration dont les postes vacants sont la 1<sup>re</sup> vice-présidence, le secrétariat et la trésorerie.

Les membres auront également le plaisir d'assister à une conférence donnée par M. Denis Leclerc (directeur général de l'AREQ de 1998 à 2001) sur l'histoire de la corporation ASSUREQ depuis sa création en 1997 à aujourd'hui.

Nous rappelons que seuls les membres réguliers d'ASSUREQ peuvent se présenter à un poste électif et sont autorisés à voter. Les personnes désirant assister à l'assemblée générale sont priées d'apporter leur carte SSQ et de la présenter lors de l'inscription.



**Date :** 26 octobre 2015

**Inscription :** 12 h 30 à 13 h 15

**Ouverture de l'assemblée :** 13 h 30

**Lieu :**

**Hôtel Le Montagnais**  
1080, boulevard Talbot  
Chicoutimi (Québec) G7H 4B6  
1 800 463-9160

## Le magazine en kiosque le 15 octobre

Le magazine *Quoi de neuf* de l'automne 2015 sera acheminé par la poste aux membres de l'AREQ à compter du 15 octobre. Le dossier thématique de ce numéro porte sur les bienfaits de la zoothérapie. On y retrouve également un article explicatif pour mieux comprendre le régime d'assurance collective ASSUREQ, ainsi que les comptes rendus d'interventions récentes de l'AREQ dans le dossier des agressions sexuelles chez les femmes âgées ainsi que celui de la défense des droits des locataires âgés.

Outre les habituelles chroniques, ce numéro de 44 pages contient une reproduction de l'affiche réalisée par l'AREQ dans le cadre de la Journée internationale des hommes du 19 novembre prochain.





## Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés de rencontres tenues en septembre à l'AREQ :

**ASSUREQ (3 et 17 septembre) :** Lors de la première réunion tenue le 3 septembre, le conseil d'administration d'ASSUREQ a fait le point sur ses règlements, puis s'est consacré à la préparation de l'assemblée générale annuelle, prévue le 26 octobre. Lors de la seconde réunion, le CA a traité des affaires financières d'ASSUREQ (états financiers au 31 août 2015 et prévisions budgétaires pour 2016), discuté du renouvellement du régime d'assurance collective pour 2016 et poursuivi la préparation de l'assemblée générale annuelle.

**Comité national de la condition des femmes (11 septembre) :** Les membres du comité ont discuté du plan d'action 2014-2017, avant de planifier les rencontres prévues avec les responsables régionales de la condition des femmes (13 octobre) et avec les responsables sectorielles (18 février). Elles ont également échangé, entre autres, sur le Forum itinérant sur les agressions sexuelles, auquel la conseillère Ginette Plamondon a participé au nom de l'AREQ, et sur les activités prévues dans le cadre de la Marche mondiale des femmes 2015.

**Comité national de l'action sociopolitique (8 septembre) :** Les membres du comité ont d'abord discuté du plan d'action 2014-2017, puis échangé à propos de la rencontre à venir avec les responsables sectoriels et les responsables régionaux de l'action sociopolitique (10 novembre). Ils ont ensuite abordé des dossiers d'actualité, notamment le projet de loi 62 (neutralité religieuse de l'État), le projet de loi 492 (éviction des personnes âgées) et le projet de loi 20 (frais accessoires en cliniques médicales). Enfin, il a notamment été question de la campagne électorale fédérale.

**Comité national des statuts et règlements (22-23 septembre) :** Les membres du comité ont poursuivi l'étude des processus électoraux à l'AREQ dans le cadre du mandat d'harmonisation reçu du conseil national.

## Colloque

# L'amélioration du Régime de rentes du Québec et la sécurité financière à la retraite : enjeux et perspectives

Soucieux de contribuer à la réflexion collective sur l'amélioration de la sécurité financière des personnes retraitées au Québec, l'Observatoire de la retraite organise un colloque sur l'amélioration du Régime de rentes du Québec (RRQ) et la sécurité financière à la retraite.

L'AREQ est membre de l'Observatoire de la retraite depuis presque le tout début de sa création en août 2014 et a collaboré à l'organisation du colloque. Un tarif spécial est offert aux membres de l'AREQ désirant participer à cette activité.



**Date :** 4 novembre 2015

**Heure :** 9 h à 17 h

**Lieu :** Hôtel Gouverneur, 1415 rue St-Hubert, Montréal (Qc) H2L 3Y9

**Tarif spécial :** 40 \$ (incluant le repas du midi)

**Pour inscription et renseignements :** André Laplante à [andrelaplante@irec.net](mailto:andrelaplante@irec.net)

La programmation complète du colloque sera dévoilée prochainement sur le site Web de l'AREQ. Surveillez votre infolettre de l'AREQ!

## Pour nous joindre

**Rédaction et coordination**  
[Dominic Provost](#)

**Conception et réalisation**  
[Martine Faguy](#)

**Participation**  
Tommy Bureau-Boulé  
Johanne Freire  
Robert Gaulin  
Lise Legault  
Ginette Plamondon

**Relecture**  
Martine Faguy  
Nancy Miller

